

Les vœux du maire



Les vœux du maire

Samedi en fin de matinée, à la salle des fêtes, le maire Christian Dupouy et son conseil municipal ont présenté leurs vœux aux habitants de la commune, aux conseillers départementaux, aux élus de la Communauté de communes du grand Armagnac et aux maires des communes voisines.

Après avoir présenté les nouveaux habitants, le maire a détaillé l'état civil avec un pacte civil, deux mariages, une naissance et un décès.

Les travaux réalisés en 2018

Christian Dupouy a poursuivi son discours en présentant les travaux réalisés durant l'année 2018, notamment le remplacement de l'appareillage électrique de la salle communale pour mise aux normes, le remplacement des cartes de puissances sur l'installation des cloches électriques des deux églises, ainsi que l'étude du projet d'agrandissement de la salle communale, la réfection de la clôture autour du terrain de la salle communale et maison du temps libre, le nettoyage d'une partie de la toiture de l'église de Saint-Canne et du garage attenant et le nettoyage de la toiture de l'église de Castex. Le coût total de ces travaux s'élève à 15 701 euros. Il reste à réaliser le columbarium pour les deux cimetières, ainsi que le projet d'adressage des maisons, routes et voies, entrepris avec la Poste :

« J'espère que l'adressage sera achevé à la fin du premier semestre 2019. »

Les projets pour l'année 2019 sont les suivants : Le premier concerne l'agrandissement de la salle communale : « Nous avons un projet pour relier cette salle avec la maison du temps libre. Une extension de 60 m2, plus un WC aux normes handicapés et deux urinoirs. Cet agrandissement permettra une meilleure capacité d'accueil aux associations pour l'organisation des festivités. La capacité après réalisation sera de 180 personnes. Le montant de ce projet est estimé à 137 300 euros HT. Les demandes de subventions ont été faites au niveau de la DETR et de la Région. La moitié de ce projet sera réalisée en autofinancement et le reste avec un emprunt après déduction des subventions qui nous seront octroyées »

Le maire a abordé les finances de la commune :

« Suite à une vigilance accrue du conseil municipal, Castex a une situation financière très saine et les élus qui m'entourent comptent bien poursuivre cette gestion. Nous n'avons pas augmenté les taux d'impôts communaux depuis plusieurs années et nous pensons qu'il en sera de même pour 2019. »

La nouvelle secrétaire de mairie et les horaires

Après avoir remercié ses conseillers municipaux pour leur travail, puis le personnel communal, le maire a présenté Séverine Gosset, nouvelle secrétaire de mairie, puis il a rappelé les horaires d'ouverture de la mairie qui sont les suivants : le mardi après-midi de 14 h à 16 h 30, le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 heures.

Les remerciements et le cahier de doléances

Le maire a ensuite remercié, pour leur dynamisme, les présidents et membres des quatre associations et il a informé ses administrés qu'un registre de doléances et propositions est à leur disposition à la mairie, aux heures d'ouvertures du secrétariat.